

Délégation FO : Marc REISDORF et Michel POULET

1. Pluri-annualité des FMB retour sur le GTP du 22/02

Les employeurs souhaitent ouvrir à la professionnalisation ET à la qualification.
Le collège salarié souhaite quant à lui réserver l'expérimentation à la qualification.
Il demande davantage de contrôle des IRP et OS sur le processus.

Pour FO, cette demande est plus que légitime surtout au regard de la perte des droits de ces dernières années concernant les attributions des IRP quant à la formation professionnelle (suppression de nombre d'obligations. Des employeurs dans le passage du « Plan de formation » au « Plan de développement des compétences »).

2. Proposition de la SPP de réduction de l'enveloppe Aide Régionale Au Plan (ARAP) émergeant sur les fonds mutualisés de réserves

Le collège employeurs souhaite une réaffectation sur POEC ASH.
Suspension de séance à la demande des OS de salariés.

Le Collège salariés est d'accord pour la réaffectation, mais sur de la qualification et pas prioritairement sur la POEC (dispositif financé par ailleurs, puisqu'il s'agit des demandeurs d'emploi). Proposition de renvoi sur la Commission Public Prioritaire.

Pour des raisons de calendrier, il est décidé plutôt d'un renvoi vers la SPP.

3. Approbation du PV du 18 janvier 2024

Approuvé avec amendements.

4. Validation de la note d'orientations 2024-25 de la CPNE

FO s'abstient. Les accords et textes dans lesquels s'inscrit cette note d'orientation ont fait l'objet d'opposition forte de notre organisation. Nous ne pouvons donc pas y souscrire. Sans compter que nous ne pouvons partager les arguments politiques développés au fil de ce texte (sur la VAE, la Loi 2018...).

Échanges sur les DR CPNE. FO rappelle que les difficultés sont liées au manque de moyens (autorisations d'absence, non présence des suppléants...). Cette position est partagée par les OS.

Les employeurs partagent aussi ce constat mais cela ne réduit pas le problème à la seule question des moyens...

5. Validation du cahier des charges sur l'étude apprentissage

Validé.

6. Validation du cahier des charges du parcours d'intégration des nouveaux embauchés et questionnements afférents

Discussion sur le nombre de mesures par SIRET.

7. Point d'étape TMA

Dossier déclaré recevable par France Compétence. Il est en cours d'instruction.
Information sur le retroplanning.

Validation des organismes de formation retenus prévue le 24 mai en CPNE.

8. Retour sur la Commission de certification du 31/01

- Demande de parrainage

Le collègue salarié s'y oppose. Non pas que la thématique ne soit pas importante, mais il ne s'agit pas à proprement parler de formation professionnelle : « En quoi apporte-t-il une plus-value ? : En donnant aux salariés des moyens de transférer leurs convictions et envie d'agir personnelles vers leur situation professionnelle (...). »

- Proposition de décaler la Commission du 19/06 à l'après-midi
Acceptée.

9. Travaux relatifs à la certification tuteur MA

Ça suit son cours...

10. NPEC des contrats d'apprentissage

IBODE : 12500 €

Maitresse de maison : 7100 €

Psychomotricien : 13000 € (mais risque de refus).

11. Définition des modalités de révision de la liste des certifications inscrites au RS financées par les FMB

Travail sur cette liste lors d'un GTP en avril prochain. Selon quelle doctrine? Quelle direction pour la CPNE?

12. Métiers éligibles à la POEC dans le secteur

CGT : Des divergences entre les différentes instances peuvent arriver et c'est normal. La POEC n'est pas la panacée, mais pourquoi pas.

CFDT : est favorable à la POEC si elle aboutit à une qualification. Des solutions ont été trouvées paritairement.

13. EDEC : rapport Sémaphores

Chaque partie est très critique sur le rapport.

Pour FO : il s'agit là d'une étude avec des perspectives qui ne font aucun doute. Idéologiquement marqué, ce texte ne comporte même pas le terme de qualification ou diplôme. C'est l'expression d'une attaque en règle contre la qualification.

Un courrier critique sera rédigé par le bureau.

14. Questions diverses

CGT : Échanges avec les autres CPNE (HP, SPSTI)? Invitation des autres CPNE? Mandat au bureau de la CPNE ? Cette dernière proposition est actée.

Formation jury : ouverture au-delà de la branche mais avec priorité aux salariés du 3SMS.

AXESS est adhérente à la CPME. Qu'avez-vous à dire sur la proposition de réforme de la formation professionnelle de cette dernière? Les représentants d'AXESS semblent embarrassés par la question...